Petite Enfance

Plusieurs solutions vous sont proposées pour offrir un accueil de qualité à votre tout-petit.

Plusieurs solutions vous sont proposées pour offrir un accueil de qualité à votre tout-petit.

Le Multi-Accueil Le Malin Mulot

Le multi accueil « Le Malin Mulot » est un établissement d'accueil de la petite enfance géré par la municipalité avec la participation financière de la Caf et de la MSA. Il accueille les enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans dont des enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique. Sa capacité d'accueil est de 20 places, majorée de deux places pour des accueils dits d'urgence non prévisibles dans le temps.

L'établissement propose différentes offres d'accueil en fonction des besoins des familles. Les places d'accueil sont attribuées selon plusieurs critères, une grille de cotation détermine une valeur de point (voir le règlement de fonctionnement)

Contact et demande de rendez-vous



Multi-accueil LE MALIN MULOT

02 51 16 96 75

Courriel



Le Relais Petite Enfance

Lieu d'accueil, d'écoute, d'échanges et d'informations au service des familles et des assistantes maternelles

Ce service a été créé, en 2003, par le Canton d'Herbignac, en partenariat avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et la DGAS (Direction Générale de Solidarité) du Conseil Départemental.

Il regroupe les communes suivantes : Herbignac, Assérac, La Chapelle des Marais, Saint-Lyphard.

Il s'agit d'un service intercommunal, libre et gratuit, destiné :

- aux parents
- aux assistantes maternelles agréées

Le service propose (dans un espace neutre où la confidentialité est respectée) :

Aux familles

Une aide dans la recherche d'une assistante maternelle, Un soutien dans les démarches administratives obligatoires comme le contrat de travail, le bulletin de salaire, etc... Une aide dans la compréhension de la législation (droits et devoirs des employeurs et des salariés).

Les parents employeurs sont reçus uniquement sur RDV au préalable

Aux assistantes maternelles

La possibilité de faire connaître les places disponibles Des actions de formations, d'échanges, des rencontres Des animations avec les enfants Un lieu pour être écoutées Des informations sur la législation et le statut des assistantes maternelles

Enfin, en cas de conflit, les familles comme les assistantes maternelles peuvent bénéficier (à leur demande) d'une médiation.

Par ailleurs, un temps d'animation est proposé sur les 4 communes et notamment le lundi matin (de 9h30 à 11h30) à Herbignac : peinture, lectures d'album, musique, manipulations, motricité… Les assistantes maternelles sont accueillies avec les enfants sur inscription préalable.

Contact



Relais PETITE ENFANCE

02 40 42 19 27

Courriel

Le LAEP : Lieu d'accueil enfants-parents

Le Lieu d'accueil enfants-parents est un espace de rencontres, d'écoute et d'échange pour les parents et leurs jeunes enfants, âgés de zéro et six ans. La structure accueille les familles de manière anonyme et volontaire.

La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Le service de protection maternelle et infantile (PMI) est un service départemental, placé sous l'autorité du président du conseil départemental et chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant. La DREES étudie la PMI grâce à l'enquête annuelle Aide sociale des départements et diffuse chaque année de nombreuses données sur ce thème.

Le service de PMI organise notamment des consultations et des actions médico-sociales de prévention et de suivi en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans, ainsi que des activités de planification familiale et d'éducation familiale. Il joue également un rôle essentiel en matière d'accueil des jeunes enfants : instruction des demandes d'agrément des assistantes maternelles, réalisation d'actions de formation ; surveillance et contrôle des assistantes maternelles ainsi que des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans. Il participe, enfin, aux actions de prévention et de prise en charge des mineurs en danger.

A Herbignac, les permanences ont lieu tous les mardis.

Contact

Espace DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS

02 40 24 92 35

La Micro-crèche privée Calins Doudous

1 Micro-crèche privée est un établissement d'accueil de jeunes enfants qui accueille 10 enfants de 2 mois et demi à 3 ans.
La gestionnaire Vanina Bernard est déjà gestionnaire de 2 micro-crèches sur le sud Loire, j'ai souhaité m'implanter sur cette commune en accord avec la Mairie, pour répondre à un besoin des familles en fortes demandes de recherche d'un mode de garde et en complément du multi accueil déjà présent depuis des années.
Cette structure bénéficie d'un espace de 120 m² adaptés aux touts petits et aux normes de la petite enfance : 2 dortoirs 1 salle d'activité et un bel espace extérieur sécurisé.
Les enfants seront accueillis par 4 professionnelles de la Petite enfance (éducatrice de jeune enfant, auxiliaire de puériculture et des agents ayant le CAP Petite Enfance) qui ont pour missions de favoriser l'expression, l'éveil et l'épanouissement des enfants.
Lenfants de toutes communes (Herbignac et communes voisines) seront accueillis pour des contrats à temps plein ou temps partiel (de 2 à 5 jours par semaine)
Agrée pour 10 enfants et affiliée à la CAF et au système PAJE, les familles bénéficient d'une aide de garde ainsi qu'une réduction de crédit d'impôt. (http://herbignac.com.ville-guerande.fr.stratis-digital.com/typo3/index.php?route=%2Frecord%2Fedit&token=048ad4fe5896601c98d516138f33f68c492881d8&edit%5Btt_content%5D%5B16062%5D=edit&returnUrl=%2Ftypo3%2Findex.php%3Froute%3D%252Fweb%252Flayout%252F%26token%3Dc289fbfa74de5540aac509f5bb2a59b760381883%26id%3D3713%23element-tt_content-16062)

Contact



Micro-crèche CALINS DOUDOUS

06 75 90 32 36

@ Courriel

HERBIGNAC

MAIRIE DE HERBIGNAC
1 avenue de la Monneraye
44410 Herbignac

HORAIRES :

Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h / 13h30 > 17h30

Jeu : 8h30 > 13h

Sam : 9h > 12h (Etat-Civil uniquement)

02 40 88 90 01